



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTEL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTEL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOIS

DELIBERATION N° **DELIB-2026-085**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Le conseil municipal détermine par délibération les postes permanents nécessaires au bon fonctionnement des services. Le tableau des emplois est le document qui recense et décrit l'ensemble de ces emplois, qu'ils soient à temps complet ou non complet. Il fait régulièrement l'objet d'actualisations et de modifications selon l'évolution des besoins des services.

Rentrée scolaire

• **ATSEM**

Les effectifs d'enfants accueillis dans les établissements scolaires mondevillais annoncés pour la rentrée scolaire 2026-2027 devraient permettre le maintien des classes de maternelles sur le territoire. Les projections pluriannuelles vont cependant vers des fermetures. La prudence incite à préférer des contrats non permanents à des recrutements d'agents titulaires. L'organisation des postes est anticipée en ce sens.

En conséquence, le poste n°206 d'ATSEM à l'école Langevin, actuellement vacant suite au départ de l'agente titulaire qui l'occupait, est supprimé et cette mission sera assurée pour l'année scolaire à venir par un agent contractuel via accroissement temporaire d'activité (voir délibération correspondante).

• **Animateurs**

Le travail préparatoire de la rentrée scolaire a permis d'identifier un besoin d'évolution des postes :

- Création de 2 postes pour le midi (dits « C1 », à 8 heures hebdomadaires).
- Évolution de 2 postes « C1+ » (midi + matin ou soir, à 13 heures hebdomadaires) en « C1 ». Cette organisation dépend néanmoins de certaines informations susceptibles de varier. Par précaution, il est donc proposé de créer les postes identifiés puis de procéder aux suppressions dans un second temps, après la rentrée scolaire.

Par ailleurs, un poste d'animateur à temps complet est créé pour répondre à des besoins spécifiques.

Ajustements de poste

De plus, à l'occasion d'un toilettage du tableau des emplois, quelques éléments de postes doivent être modifiés :

- Un poste d'agent de bibliothèque a été créé le 10 mai 2017 sans numérotation, il est proposé de lui attribuer le numéro 466 pour un meilleur suivi des postes.
- Le poste de responsable de camping est nommé « responsable administratif du camping » pour clarifier la répartition des rôles entre le gardien, issu de la filière technique, et le responsable.
- L'agente occupant le poste n°421 assurera à compter de la rentrée scolaire les fonctions de direction de l'accueil collectif de mineurs du midi pour les élèves de maternelle. L'intitulé du poste est modifié pour distinguer ses responsabilités des autres animateurs enfance jeunesse.

Vu le code général de la fonction publique, dont son article L-313-1,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant la présentation en comité social territorial du 28 mai 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

• **DE CREER** les postes suivants :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
467	DEEJ-ENFANCE	Animateur enfance	8h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
468				
469				
470				
471	DEEJ-ENFANCE	Animateur enfance et lutte contre le gaspillage	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation

• **DE MODIFIER** les postes suivants :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
466	LECTURE PUBLIQUE ET	Agent de bibliothèque	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints du

	ACTION CULTURELLE			patrimoine
462	CAMPING	Responsable administratif du camping	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs et grade de rédacteur

- **DE MODIFIER** le poste suivant à compter du 1^{er} septembre 2026 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
421	DEEJ-ENFANCE	Animateur adjoint au coordinateur	28h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation

- **DE SUPPRIMER** le poste suivant à compter du 1^{er} septembre 2026 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
206	DEEJ-ECOLES	ATSEM	35h/35h	Cadre d'emploi des ATSEM, adjoints d'animation et techniques

- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET